

Avis adopté

Séance plénière du 11 octobre 2023

10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer

Déclaration des groupes des Outre-mer et Santé & citoyenneté

Une fois de plus ! Oui, une fois de plus nous dirons certains, nous posons un énième diagnostic sur la question du pouvoir d'achat et de la vie chère dans les Outre-mer. Aujourd'hui, en 2023, la promesse d'égalité tant attendue loin d'être acquise, crée d'insupportables inégalités multidimensionnelles creusant tous les jours des fractures qui remettent en cause notre cohésion sociale.

L'histoire la plus récente nous le rappelle, hier comme aujourd'hui, qu'il a fallu des crises sociales d'ampleur, qu'il a fallu que l'autorité de la République soit menacée pour que ces sujets soient entendus au niveau national.

Qui ne se rappelle pas de la crise des carburants en Guyane à la fin de 2008 puis des 44 longs jours de grève et de blocage en 2009 en Guadeloupe puis en Martinique avec des répercussions à la Réunion.

De Mayotte en passant par la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie, tous ont été en proie à des manifestations de désespérance tant le niveau de la vie est insoutenable.

Sur ces territoires, les prix de la plupart des biens et services sont encore bien supérieurs à ceux de l'Hexagone. Or, parallèlement les revenus y sont notoirement plus faibles. En dépit des rapports pléthoriques, de décisions gouvernementales et d'une législation conséquente, on constate que la question du pouvoir d'achat et de la vie chère minent toujours les ménages ultramarins.

Pire, les conséquences de la Covid, d'une crise internationale loin d'être réglée et d'une inflation galopante accentuent une méfiance qui conduit les ménages à moins consommer lorsqu'ils ne s'engouffrent pas dans une spirale d'endettement ou de surendettement.

Pourtant, en dépit de la législation successive et foisonnante notamment la Loi régulation économique Outre-mer ou celle en faveur de l'Égalité réelle, les différentiels considérables de prix entre l'Hexagone et les Outre-mer subsistent non seulement sur les produits importés et ceux produits localement mais aussi sur de nombreux autres tarifs (bancaires, d'assurances, de téléphonie, d'internet ou encore de billets d'avion...).

Que dire enfin des prix des médicaments qui dans ces territoires sont fixés par des coefficients de majoration.

Alors que les Gouvernements et majorités successifs ont doté depuis plus de 15 ans ces territoires d'instruments de régulation, de protection et de contrôle les faits et les chiffres sont têtus. Depuis 2015, les écarts de prix n'ont cessé d'augmenter pour atteindre son paroxysme en 2022. Ils sont passés de 17% en 2015 à 19 % à La Réunion par rapport à l'Hexagone dans d'autres, on atteint même 54%.

On nous abreuve aujourd'hui encore, des mêmes antiennes. Certains considèrent que ces différences entre les Outre-mer et l'Hexagone sont normales. Quelles s'expliquent par l'augmentation des coûts du fret aérien et maritime, par la fiscalité locale, par les coûts de stockage, par l'étroitesse des marchés ou encore le coût du travail et des intrants. Les populations ultramarines sont donc condamnées à une perpétuelle fatalité ?

Mais alors comment vivre quotidiennement pour ne pas dire survivre pour certains lorsque par ailleurs, le niveau de vie médian annuel le plus haut dans les Antilles et à la Réunion atteint 17 000 euros alors qu'il est de près de 24 000 euros en Île de France. Il est exacerbé à Mayotte et en Guyane où une grande partie de la population ne dispose pas de revenu stable. De plus, l'accumulation des retards de développement, la persistance insupportable du chômage de masse, la structure familiale avec l'importance des familles monoparentales, le vieillissement des populations sont des terreaux fertiles à la pauvreté voire à la grande pauvreté.

Cette situation caractérise les échecs successifs et répétés de la promesse d'égalité et de justice sociale.

Le Groupe Santé et Citoyenneté et celui des Outre-mer constatent avec attention l'engagement de ses auteurs à proposer des pistes d'amélioration aux problèmes du pouvoir d'achat et de la vie chère que vivent douloureusement les ultramarins.

Les députés de la Commission d'enquête vous ont précédé, il y a quelques semaines en faisant aussi des recommandations sur le coût de la vie dans les Outre-mer.

Néanmoins, si ces préconisations sont retenues par les pouvoirs publics, elles ne résoudront pas durablement ces injustices. Ne dit-on pas que : « Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement ». Année après année, on continue inlassablement à colmater et à nourrir une économie de comptoir qui crée depuis des décennies des situations de rente.

Or, comme nous l'avons demandé, c'est bel et bien une réflexion profonde sur le changement de modèle économique dans ces territoires qu'il convient de mener.

Nous avons la conviction que les générations ne sont pas condamnées à un éternel recommencement : mêmes revendications, mêmes éruptions, mêmes absences de réponses fortes et mêmes déceptions. Nous croyons au contraire aux promesses de la République de liberté, d'égalité, de fraternité mais surtout de justice sociale.

Le Groupe Santé et Citoyenneté et celui des Outre-mer ont voté l'avis.